



Réunion du 5 novembre 2018

INFORMATIONS IMPORTANTES - RAPPEL SUITE A EXCLUSION

L'arbitre, ainsi que les joueurs ou dirigeants exclus par l'arbitre, doivent impérativement fournir un rapport dans les 48 heures.

Chaque personne a le droit d'expliquer le motif de son expulsion, ce qui permettra à la Commission de bien analyser la situation pour juger équitablement.

AVIS IMPORTANT AUX ARBITRES ET DELEGUES

DEMATERIALISATION RAPPORTS D'ARBITRAGE – RAPPORTS DE DELEGATION

Les **arbitres et les délégués** ont dorénavant la possibilité de **saisir leurs rapports en ligne** en se connectant sur « **Mon Espace FFF** ».

- Une fois connecté, l'officiel doit cliquer sur le bouton « **Accéder à Mon Espace Officiel** »

- L'accès se fait depuis la rubrique « **Accès Spécifiques** » :

* Pour les **Arbitres** :

- Mes rapports d'arbitrages = permet à l'arbitre de visualiser ses rapports à saisir
- Historiques de mes rapports d'arbitrage = permet à l'arbitre de visualiser l'historique de ses rapports saisis

* Pour les **Délégués** :

- Mes rapports de délégation = permet au délégué de visualiser les rapports à saisir
- Historiques de mes rapports de délégation = permet au délégué de visualiser l'historique des rapports saisis

Une fois que l'officiel a accédé au menu « **Mes rapports d'arbitrage** » ou « **Mes rapports de délégation** », il voit la liste des rencontres sur lesquelles il est désigné.

Pour afficher le formulaire de saisie du rapport, l'**officiel doit cliquer sur « A SAISIR » sous la rencontre en question.**

- La plupart des informations connues sur le match sont remplies.

Les **boutons** :

- **Enregistrer le rapport** = le rapport est enregistré et encore modifiable
- **Valider le rapport** = le rapport est validé et n'est plus modifiable ; il devient uniquement consultable.

Le rapport ainsi validé est directement transmis aux instances.